



COMMUNIQUE DE PRESSE 28-02-2012

REFORME DE LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS : QUELLES PERSPECTIVES ?

Le ministre de l'enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt dévoile aujourd'hui les conclusions d'une étude réalisée par les facultés universitaires Saint Louis relative à un éventuel allongement de la formation initiale des enseignants. Le SeGEC, Secrétariat général de l'enseignement catholique, souhaite à cette occasion rappeler les principaux enjeux.

FORMER DES ENSEIGNANTS EFFICACES ET MOTIVES

Assurer un enseignement de qualité dans le futur passe par le recrutement d'enseignants motivés prêts à assumer réellement et pratiquement leurs missions. L'enseignement catholique plaide pour :

- la sélection des candidats sur base d'une évaluation des aptitudes de base (lecture, écriture, mathématiques), de compétences nécessaires (relations interpersonnelles et communication) et des motivations
- la définition de parcours de formation multipliant les mises en situation dans les classes
- le renforcement des capacités à détecter les difficultés d'apprentissage. Le futur enseignant doit apprendre à mettre en œuvre des remédiations immédiates adaptées.

AVANT TOUTE CHOSE

Avant toute réforme de la formation initiale, il s'agit d'examiner de manière approfondie :

- les contenus des programmes actuels, leur complémentarité avec les réalités professionnelles
- les compétences manquantes et/ou à revoir dans la formation initiale

ALLONGER LA FORMATION INITIALE ?

L'allongement de la formation initiale a un coût. Dans sa note déposée au gouvernement en décembre 2010, le ministre a chiffré le passage de 3 à 5 ans : 40 millions d'euros par an. Cette réforme impliquerait aussi une revalorisation barémique des enseignants : 428 millions par an.

Pour le SeGEC, le financement d'une telle réforme ne devrait pas se faire au détriment d'autres priorités pour une lutte efficace contre l'échec scolaire. Parmi ces priorités figurent la systématisation des politiques de remédiation au sein des établissements et le développement du tutorat (accompagnement des jeunes enseignants).

Service Communication – SeGEC
Conrad van de Werve 0477/ 877 444
Bureau 107 - Avenue E. Mounier, 100 - 1200 Bruxelles
Tél: 00 32 (0)2 / 256 70 30 - Fax: 00 32 (0)2 / 256 70 03